



Trophée des Fagnes

5 & 6 avril 2014

RÈGLEMENT PARTICULIER

Index

Chapitre I. Organisation.

- Article 1. Définition de l'épreuve.
- Article 2. Organisation.
- Article 3. Informations spécifiques à l'épreuve.
- Article 4. Officiels.
- Article 5. Timing de l'épreuve.

Chapitre II. Conditions particulières de l'épreuve.

- Article 6. Pilotes.
- Article 7. Description des véhicules admis.
- Article 8. Laissez-passer – Cartes de fonction.
- Article 9. Assurance.

Chapitre III. Déroulement de l'épreuve.

- Article 10. Essais – Qualification.
- Article 11. Grille de départ.
- Article 12. Procédure de départ.
- Article 13. Procédure d'intervention « Safety Car ».
- Article 14. Procédure « CODE 60 ».
- Article 15. Divers

Chapitre I. Organisation.

Article 1. Définition de l'épreuve.

« Trophée des Fagnes » a le statut d'épreuve nationale OPEN et est composé :

- d'une manche du « Circuit 2CV Cup 2014 »
- d'une manche du « Belgian Young Timer Cup 2014 »
- d'une course Club RACB 2014 du « BGDC »
- d'une manche du « Trophée Tourisme Endurance »
- d'une manche du « Trophée 1300 Mitjet ».

Article 2. Organisation.

L'épreuve sera organisée par 2CV Racing Teams asbl en conformité avec les prescriptions du Code Sportif International de la FIA et ses annexes, des prescriptions du RACB SPORT, des règlements sportifs et techniques spécifiques des championnats, séries et/ou coupes participantes composant l'épreuve ainsi que du présent règlement particulier et additionnel ainsi que de ses annexes.

Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncés uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les Règlements Sportifs des championnats, séries et/ou coupes Belges 2014 figurent à l'adresse suivante: www.racb.com, et sur le site propre à chaque série : www.2cvracingteams.be - www.bgdc.be - www.trophee-endurance.fr - www.bravoracing.be

De part leur engagement, tous les concurrents et pilotes s'engagent à respecter ces textes et à considérer le présent règlement comme faisant partie intégrante du règlement spécifique de leur coupe, série ou championnat.

Article 3. Informations spécifiques à l'épreuve.

3.1 Nom de l'épreuve : « Trophée des Fagnes »

3.2 Autorité Sportive Nationale : Royal Automobile Club de Belgique
RACB SPORT
Rue d'Arlon 53
1040 BRUXELLES (Belgique)
Tél. : +32 2 287 09 11
Fax : +32 2 675 61 19
Email : sport@racb.com

3.3 Organisateur – Promoteur : 2CV Racing Teams ASBL (N° entreprise BE0891.559.959)
Chemin des Pierris 1
4970 Francorchamps
Mail: info@2cvracingteams.be
Courrier à :
Guy Dupont
Bonnier du Chêne 39
4041 Vottem (Belgique)
Mob. : +32 496 35 94 58
Mail: g-dupont@live.be

3.4 Secrétariat et permanence : Jusqu'au vendredi 4 avril 2014 à 08h00:
voir Organisateur et Promoteur.
À partir du vendredi 4 avril 2014 à 15h00 :
au circuit : Tél.: +32 87 64 67 91 (local 111)

- 3.5 Date et lieu de l'épreuve : 5 et 6 avril 2014
Circuit de Spa-Francorchamps
Route du Circuit 55
4970 Francorchamps (Belgique)
- 3.6 Circuit : Circuit de Spa-Francorchamps : 7003,93m.
Sens de la course : sens des aiguilles de la montre.
- 3.7 Engagement : Les formulaires d'engagements pour chaque série devront parvenir au promoteur de la série avant la date prévue par le règlement de la série.
- 3.8 Durée des courses et horaires : Voir Timing en annexe
- 3.9 Durée du meeting : Le Meeting commence avec les vérifications techniques et/ou administratives et se termine à l'expiration d'un des délais les plus tardifs suivants :
* délai de réclamation ou d'appel ou fin d'audition
* fin des vérifications administratives et/ou techniques d'après épreuve entreprises en conformité avec le Code
* publication du classement officiel final
- 3.10 Vérifications sportives : voir timing en annexe

Lieu : 1^{er} étage bâtiment F1, Race Control. Local 115. Les demandes de dérogations justifiées doivent être adressées par mail au directeur de l'épreuve (g-dupont@live.be) et au responsable licences RACB (cb.sport@racb.com) pour le 31 mars 2014 au plus tard.

Les pilotes étrangers détenteurs d'une licence Nationale, doivent être en possession d'une attestation de leurs fédérations les autorisant à participer à l'épreuve. Cette obligation ne doit pas être faite pour les détenteurs d'une licence Internationale.

3.11 Vérifications techniques : voir timing en annexe

Lieu : Centre Technique tour « Coca-Cola » pour les « 2CV Cup », dans le paddock bleu pour les « Trophée 1300 Mitjet », dans le paddock rouge pour le « Belgian Young Timer Cup » et Box 2 Pitlane F1 pour les autres séries. Les demandes de dérogations justifiées doivent être adressées par mail au directeur de l'épreuve (g-dupont@live.be) et au Directeur Technique du RACB (jpdb.sport@racb.com) pour le 31 mars 2014 au plus tard.

3.12 Tableau d'affichage officiel : Paddock F1 derrière boxes 1 & 2.

3.13 Essence :

Les concurrents doivent se fournir en carburant à la pompe située dans l'enceinte du circuit. Le transport du carburant dans les paddocks devra se faire avec l'encadrement d'une personne équipée d'un extincteur. Les infractions seront pénalisées par le Collège des Commissaires Sportifs. Les concurrents sont autorisés à ravitailler devant leurs stands respectifs et/ou voie des stands attribuée. Une note du SRI sera remise aux concurrents lors des vérifications sportives, elle sera de stricte application sous peine d'une pénalité pouvant aller jusqu'à la mise hors course.

3.14 Briefing :

La présence des pilotes et Chef Team pendant toute la durée du briefing est obligatoire, ils signeront une liste de présence.

Toute signature manquante sans dérogation du Directeur de Course sera sanctionnée par une amende de 50,00€.

Tout pilote n'ayant pu, pour des raisons de force majeure et ayant prévenu de son absence, devra, avant d'accéder à la piste, se présenter à la Direction de Course afin de recevoir le briefing

3.15 Podium :

La cérémonie de podium est obligatoire pour tous les pilotes étant parmi les 3 premiers du classement général et/ou parmi les 3 premiers de classe, division, classements spéciaux, etc.

3.16 Parc fermé :

Paddock F1 – Au bout de la voie des stands F1 (intérieur du virage de la Source) en dessous du préau ou dans leur box en fonction des séries.

Article 4. Officiels.

4.1 Direction de l'épreuve :

Directeur d'épreuve	Guy DUPONT	Lic. 1993
---------------------	------------	-----------

4.2 Direction de course :

Directeur de Course	Guy DUPONT	Lic. 1993
Directeurs de course adjoints :	Alain PRINGIERS	Lic. 1428
	Antonio DA FONSECA (L)	Lic. 20111/101

4.3 Secrétariat de l'épreuve :

1er étage - Local 111	
Emmanuelle FLAMMANG	Lic. 3014

4.4 Commissaires Sportifs :

Président :	Jean-Michel BOUCHERIE	Lic. 2082
Membres :	Jan DHONDT	Lic. 2385
	Théo MAYER	Lic. 0314
Stagiaire :	Peter GEENS	Lic. 3116

<u>4.5 Délégué technique :</u>	Alain MARQUET	Lic. 2265
--------------------------------	---------------	-----------

<u>4.6 Service Médical :</u>	Dr. Christian WALHEN	Lic. 1047
------------------------------	----------------------	-----------

<u>4.7 Service de chronométrage :</u>	Michaël GOBLET (RIS)	Lic. 2375
---------------------------------------	----------------------	-----------

<u>4.8 Commissaires de piste :</u>	CNCR :	
	Christian MONBALLIN	Lic. 2415

<u>4.9 Commissaires de stands :</u>	CNCS :	
	Raymond DE BOCK	Lic. 0515

<u>4.10 Sécurité :</u>	Union Mécanisée de Spa :	
	Nicolas DAUBY	Lic. 0084

<u>4.11 Relations Concurrents :</u>	Alain FREROTTE	Lic. 2224
	Iwan DELHEZ	Lic. 2929
BGDC	Michel DE RUYDTS	Lic. 2810
	Nicolas DUBOIS	Lic. 3036
	Francis VAN DE KERCKHOVEN	Lic. 3035

<u>4.12. Responsable Paddocks:</u>	2CVRT & Protection Unit
------------------------------------	-------------------------

<u>4.13. Permanence Paddocks :</u>	GT Racing
------------------------------------	-----------

Article 5. Timing.

5.1 Timing général :

En annexe. Ce timing est informatif et peut être modifié lors du meeting par la direction de course en concertation avec le Collège des Commissaires Sportifs.

5.2 Ouverture du paddock :

Vendredi 4 avril 2014 à 16h00.

5.3 Welcome d'accueil :

Racing Hôtel
Route du Circuit n°1
4970 Francorchamps (Belgique)
Entrée du Circuit de Francorchamps – Route de Ster.
!!Trucks : entrée par la grille Blanchimont : Route Nationale 640 sortie 11)

5.4 Départ des épreuves :

Les procédures seront données lors des briefings.

Chapitre II. Conditions Particulières de l'épreuve.

Article 6. Pilotes.

Tous les pilotes doivent être en conformité avec les dispositions prévues à l'annexe L du Code Sportif International 2014 émis par la FIA en ce qui concerne :

- la licence ;
- le casque et les vêtements de protection.

Les licences doivent être valables pour l'année en cours et être au moins du type approprié. Les pilotes ayant une licence d'une ASN étrangère sont obligés d'avoir une autorisation écrite de leur ASN de tutelle conformément à l'Article 2.3 du Code Sportif International de la FIA 2014 pour participer à ce meeting.

Les concurrents et pilotes ne doivent pas faire l'objet d'une suspension de licence.

Article 7. Description des véhicules admis.

Les véhicules doivent être en conformité avec les règlements techniques des séries et/ou des coupes ou trophées auxquels ils appartiennent.

Si un véhicule est impliqué dans un incident sur la piste entraînant un rapatriement, il est obligatoire de le faire contrôler par la commission technique du RACB avant de reprendre la piste.

Article 8. Laissez-passer – Cartes de Fonction.

Ces documents seront remis et/ou mis à la disposition de chaque responsable et/ou coordinateur de la série qui sera chargé de les faire parvenir aux concurrents et pilotes.

Article 9. Assurance.

L'organisateur souscrira une assurance en conformité avec les dispositions de Loi en vigueur en la matière « Responsabilité Civile Organismes / Responsabilité Civile Automoteurs ».

Chapitre III. Déroulement de l'épreuve.

Article 10. Essais – Qualification.

Les essais officiels chronométrés auront lieu suivant timing en annexe.

Article 11. Grille de départ

- 11.1 Les grilles de départ seront établies sur base des résultats des qualifications et des règlements des séries.
- 11.2 La grille de départ sera effectuée sous la responsabilité du responsable des grilles de départ. Les concurrents et pilotes devront être prêts, à la sortie de leurs paddocks respectifs, 30 minutes avant l'heure de début de procédure de leur course.
- 11.3 L'accès à la piste sera fermé 5 minutes avant le début du tour de formation.

Article 12. Procédure de départ.

Le type de départ (arrêté ou lancé) sera annoncé aux briefings des pilotes.

- 12.1 Le signal de départ sera donné au moyen des feux lumineux de départ déclenchés par le Directeur de Course. À défaut, le départ sera donné au moyen du drapeau national.
- 12.2 Pendant le départ d'une course, le mur de signalisation devra être totalement libre de toute personne, à l'exception des officiels et commissaires de stands et de route, dûment autorisés, et qui auront tous reçu l'accréditation appropriée pour y exercer une fonction officielle.

Cette interdiction est valable pour les deux premiers tours de chaque course.

- 12.3 Sur instruction des commissaires de grille de départ et de stands, les voitures quitteront les stands derrière le pace-car officiel pour couvrir un tour de reconnaissance.

Durant ce tour de reconnaissance, les voitures garderont leur position et ne pourront ni dépasser le pace-car ni se dépasser (sauf si une voiture est retardée et que les voitures se trouvant derrière elles ne peuvent éviter de la dépasser sans retarder indûment le reste du plateau) sous peine de mise hors course.

Les essais de départ, d'accélération en se laissant distancer sont interdits durant ce tour sous peine de se voir infliger un time penalty d'une minute.

À la fin de ce tour de reconnaissance, les voitures s'arrêteront sur la grille de départ, dans l'ordre du classement.

- 12.4 La sortie des stands sera fermée 5 minutes avant l'heure du drapeau vert.

Article 13. Procédure d'intervention « Safety-Car ».

Il y aura une Safety-Car en service pour les courses « sprint » et deux pour les « endurance ».

La Safety-Car sera mise en service pour neutraliser la course sur décision du Directeur de Course exclusivement.

La voiture portera les mots « Safety-Car » en caractères de dimensions similaires à celles des numéros de course, sur l'arrière et sur les côtés. Elle sera munie de trois gyrophares jaunes sur le toit. Elle sera conduite par un pilote de circuit expérimenté et aura à son bord un observateur capable de reconnaître toutes les voitures en course, et qui sera en contact radio permanent avec la Direction de Course. Sur l'ordre du Directeur de Course, tous les postes de surveillance déploieront des drapeaux jaunes immobiles (agités à l'endroit de l'incident) et des panneaux "SC" qui seront maintenus jusqu'à la fin de l'intervention de la Safety-Car et celle-ci, gyrophares allumés, pénétrera immédiatement sur la piste quel que soit l'endroit où se trouve la voiture en tête de la course.

Toutes les voitures en course se rangeront en une file derrière la Safety-Car, roulant à sa vitesse; tout dépassement est interdit, à moins qu'une voiture soit invitée à doubler par un signal de la Safety-Car. Pendant l'intervention de la Safety-Car, les voitures en course pourront s'arrêter à leur stand, mais ne

pourront rejoindre la piste qu'immédiatement après le passage devant la sortie des stands de la dernière voiture dans la file suivant le « Safety-Car ».

Lorsque le Directeur de Course aura décidé la fin de l'intervention de la Safety-Car, celle-ci devra effectuer au moins un demi-tour du circuit, gyrophares éteints, ce qui donnera le signal pour le retrait des drapeaux et des panneaux aux postes de surveillance, dès que la dernière voiture dans la file derrière la Safety-Car aura quitté le secteur.

Lorsque la Safety-Car s'efface du circuit, un drapeau vert est déployé à tous les postes du circuit et la course est relancée. Les drapeaux verts sont retirés après un tour. Chaque tour couvert pendant l'intervention de la Safety-Car sera comptabilisé pour la course.

Article 14. Procédure « CODE 60 ».

- 14.1 Au cas où il s'avérerait nécessaire de neutraliser la course en raison de l'encombrement du circuit suite à un véhicule en panne le long d'un circuit ou autre rendant la poursuite de l'épreuve dangereuse, le Directeur de Course ou son préposé ordonnera un CODE 60.
- 14.2 Quand l'ordre sera donné d'utiliser le CODE 60 pendant la course, tous les postes de surveillance présenteront des drapeaux/panneaux violets avec l'indication '60', qui seront maintenus jusqu'à la fin de l'intervention. Tous les véhicules réduiront immédiatement leur vitesse jusqu'à 60 km/h maximum, tout dépassement sera alors interdit. Les règles de sortie de la voie des stands seront les mêmes qu'en course.
- 14.3 Les dépassements pendant le CODE 60 sont autorisés si un véhicule est en difficulté et que les véhicules se trouvant derrière lui ne peuvent éviter de le dépasser sans retarder indûment le reste du plateau. Une pénalité de 2 tours pourra être imposée à tout pilote qui, de l'avis du Directeur de Course, aura doublé sans nécessité un autre véhicule pendant le CODE 60.
- 14.4 Par ailleurs, tous les véhicules abandonnés sur la piste en seront retirés et placés en lieu sûr, ou seront rapatriés au moins jusqu'à l'entrée de la voie des stands; tout stationnement dans la voie rapide étant interdit.
- 14.5 Le CODE 60 se termine et la course reprend quand le Directeur de Course ou son préposé donnera l'ordre de retirer les drapeaux/panneaux violets, remplacés par des drapeaux vert agités, les feux verts étant allumés sur la ligne de départ. Ces drapeaux seront déployés pendant un tour au maximum.
- 14.6 Chaque tour accompli pendant que le CODE 60 est utilisé sera compté comme un tour de course.
- 14.7 Le véhicule, une fois réparé, pourra reprendre la course. Seule 1 intervention de rapatriement par véhicule pendant une procédure CODE 60, peut être autorisée.

Note: le CODE 60 est une procédure qui n'exclut pas les procédures « Voiture de Sécurité » (Safety Car).

Article 15. Divers.

- 15.1 La présentation des sanctions ou informations de la Direction de Course envers les pilotes au volant se fera devant la Direction de Course, voie des stands F1. Pendant les premiers tours d'essais libres, l'emplacement exact de la Direction de Course sera montré aux pilotes. La présentation sera également diffusée via le réseau des écrans du chronométrage.
- 15.2 Pour toutes les séries, le Directeur de Course, en consultation avec un membre du Collège des Commissaires Sportifs, se réserve le droit d'infliger comme pénalité un « Drive Through » en lieu et place d'une autre pénalité prévue ou non au tableau des pénalités. Toute autre décision et/ou sanction hors tableau des pénalités sera laissée à l'appréciation du Collège des Commissaires Sportifs.

- 15.3 Le Directeur de Course peut ordonner un CODE 60 pour organiser le rapatriement aux stands d'un véhicule en panne le long du circuit par un véhicule d'intervention et ce jusqu'à 60 minutes de l'arrivée. Ce véhicule, une fois réparé, pourra reprendre part à l'épreuve.
- 15.4 Désignation d'un Chef Team
- Chaque équipage désignera lors du passage au contrôle administratif un Chef Team de son choix, il sera seul habilité à représenter l'équipage auprès des officiels de l'épreuve. Le Chef Team peut être un pilote inscrit à l'épreuve. Dans ce cas, lors d'une convocation au près du Collège des Commissaires Sportifs, si le pilote désigné en qualité de Chef Team se trouve au volant du véhicule, il devra se faire remplacer dans la voiture par un autre membre d'équipage admis pour qu'il puisse se présenter à la convocation du Collège des Commissaires Sportifs.
- 15.5 La vitesse maximale autorisée dans les stands sera de 60 km/h.
- 15.6 Droit de réclamation:
Le montant du droit de réclamation fixé par le RACB Sport : €500,00
Droits d'appel:
Le montant du droit d'appel national (RACB Sport) : €2.000,00
Le montant du droit d'appel International (FIA) : €12.000,00
- 15.7 Aucune récompense autre que celles prévues avec les coupes et trophées des cérémonies de podium ne sera attribuée.
- 15.8 Lors d'un changement de pilote, deux personnes peuvent aider le pilote entrant à s'attacher.
- 15.9 Pendant l'intégralité de l'épreuve, le niveau sonore ne pourra dépasser les 107 dB dynamique.

RESPECTEZ LES COMMISSAIRES ET SOYEZ «FAIR PLAY», VOUS Y GAGNEREZ TOUS

Visa RACB Sport : C-S-TDF-002/B en date du 26/03/2014.

TABLEAU DES PENALITES

	Aux Essais	En Course	
		1 ^{ière} Infraction	2 ^{ième} Infraction
Court-circuiter la piste avec avantage	Annulation du chrono	Stop & Go	Stop & Go 1 minute
Excès de vitesse dans la voie des stands	Moins 5 places sur la grille de départ	Stop & Go	Stop & Go 1 minute
Dépassement sous drapeau jaune	Départ fond de grille	1 Tour de pénalité	2 Tours de pénalité
Dépassement sous Code 60		2 Tours de pénalité	4 Tours de pénalité
Dépassement sous régime Voiture de Sécurité		3 Tours de pénalité	6 Tours de pénalité
Départ anticipé		Stop & Go	
Poussée d'une autre voiture	Départ fond de grille	1 Tour de pénalité	2 Tours de pénalité
Mise en cause dans un contact ou collision	Drapeau noir	1 Tour de pénalité	2 Tours de pénalité
Non-respect de la procédure de départ pendant le tour de formation		Stop & Go	
Marche arrière moteur allumé dans la voie des stands	Moins 5 places sur la grille de départ	Stop & Go	Stop & Go 1 minute
Pilotage anti-sportif ou agressif	Départ fond de grille	1 Tour de pénalité	2 Tours de pénalité
Non-respect des injonctions d'un officiel de piste ou stands	Départ fond de grille	1 Tour de pénalité	2 Tours de pénalité
Comportement anti-sportif en dehors des essais et des courses	Exclusion	Exclusion	
Non-conformité technique avant le départ de l'épreuve	Décision du Collège des Commissaires Sportifs (sous peine d'exclusion de l'épreuve)	Décision du Collège des Commissaires Sportifs (sous peine d'exclusion de l'épreuve)	
Non-conformité technique après l'arrivée de l'épreuve		Décision du Collège des Commissaires Sportifs (sous peine d'exclusion de l'épreuve)	
Transpondeur non-rentre dans la 1/2 heure après l'arrivée		Prix du transpondeur (320€)	
Ravitaillement en carburant dans une zone interdite	Drapeau noir	3 Tours de pénalité	6 Tours de pénalité
Changement de moteur		20 Tours de pénalité	20 Tours de pénalité
Dépassement de la limite sonore avant l'épreuve	Mise en conformité		
Dépassement de la limite sonore 1 ^{ière} infraction	Arrêt et réparation	Arrêt et réparation	
Dépassement de la limite sonore 2 ^{ième} infraction	Mise hors course	Mise hors course	

Timing Général

TROPHÉE DES FAGNES

4, 5 et 6 avril 2014

Vendredi 4 avril 2014

l'accès au circuit est possible à partir de 15h00! Accès aux stands à partir de 18h00. (sauf voitures inscrites à l'incentive dès 07h45)

16h00 – 19h00	BGDC – TTE	Vérifications sportives
16h00 – 19h00	BGDC – TTE	Vérifications techniques

Le concurrent qui ne sait pas être présent aux vérifications doit introduire une demande de dérogation avec justification par mail à jpdb.sport@racb.com et g-dupont@live.be au plus tard le 31 mars 2014 et il recevra une convocation du RACB Sport avec date et heure de passage. La demande peut aussi être adressée par fax au +32 4 375 95 97.

Samedi 5 avril 2014

08h15	TTE	Briefing des pilotes
08h30	TTE	Publication de la liste des voitures et pilotes admis aux essais
08h45	BGDC	Briefing des pilotes
09h00	BGDC	Publication de la liste des voitures et pilotes admis aux essais
15h00 – 17h00	2CV Cup – Mitjet – BYC	Vérifications sportives
15h00 – 17h00	2CV Cup – Mitjet – BYC	Vérifications techniques
18h30	Mitjet	Briefing des pilotes
18h45	Mitjet	Publication de la liste des voitures et pilotes admis aux essais

Occupation Piste :

09h00 – 09h30	TTE (+ BGDC*)	Qualification (30')
09h40 – 10h10	BGDC (+ TTE*)	Qualification (30')
10h25 – 14h25	TTE	Course (240')
14h40 – 18h00	BGDC	Course (200')

(*) : expliqué au briefing

Dimanche 6 avril 2014

08h20	BYC	Briefing des pilotes
08h30	BYC	Publication de la liste des voitures et pilotes admis aux essais
09h40	2CV Cup	Briefing des pilotes
09h50	2CV Cup	Publication de la liste des voitures et pilotes admis aux essais

Occupation Piste :

09h00 – 09h30	BYC	Qualification (30')
09h40 – 10h10	Mitjet	Qualification (30')
10h20 – 10h50	2CV Cup	Qualification (30')
11h00 – 11h30	BYC	Course 1 (30')
11h40 – 12h20	Mitjet	Course 1 & 2 (40')
12h30 – 13h00	BYC	Course 2 (30')
13h10 – 13h50	Mitjet	Course 3 & 4 (40')
14h00 – 18h00	2CV Cup	Course (240')